

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 45 [i.e. 46]

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

reuses pour une jeune fille de dix-sept ans et un jeune homme de vingt-cinq, surtout quand le tête-à-tête n'a d'autre témoin qu'une vieille bonne dame quelque peu sourde et y voyant à peine. C'était comme si nous eussions été seuls. Il arriva alors ce qui devait arriver : à force de regards involontaires, à force de demi-mots, qu'entrecoupaient les silences disant beaucoup trop de choses, il arriva donc que celui qui vous parle aima Inès et que la pauvre Inès aima le comte de Laval. Sur ces entrefaites, une nouvelle arriva qui fut pour moi un coup de foudre : j'étais depuis quelques années déjà attaché au ministère des affaires étrangères, direction des consulats ; or, je venais d'être nommé vice-consul de France dans une colonie anglaise de l'Australie ; il n'y avait pas à hésiter : je dus partir... Je reçus les adieux de ma tante qui sanglotait et je lui donnai l'espoir de moi retour dans un temps peu éloigné !... Inès reçut à son tour mes adieux, mais sans mot dire ; elle était naturellement pâle, et quand je lui dis : *au revoir !* elle baissa tristement la tête et, alors seulement, elle versa une larme ; cette larme me sembla comme l'oraison funèbre d'un bonheur à jamais détruit !

A cette partie de son récit, le comte ne put continuer : il paraissait étouffer sous le poids de son émotion. C'était le souvenir de ses vingt cinq ans qui venait tenailler son cœur et il s'écria en joignant les mains avec violence.

(*La fin au prochain numéro.*)

Après deux mois de mariage.

Qui jamais aurait dit, excepté Dieu lui seul,
Que cette jeune femme, avec sa robe blanche,
S'inclinant à l'autel, d'où le bonheur s'épanche,
Aurait, après deux mois, son voile pour linceuil ?

Le tombeau ! voilà donc où toute chose tombe !
C'est l'éternelle loi que rien ne peut changer.
Fiancée à la mort, son bouquet d'oranger
Est encore assez frais pour parfumer sa tombe,

Dieu parfois laisse errer, sur le bord du chemin,
Un ange radieux que l'on croit une femme ;
On se prend à l'aimer, puis, quand Dieu le réclame,
On n'a pu, bien souvent, que lui toucher la main.

ALEX. DUMAS fils.

A la vogue de V..., l'un de nos principaux villages, — une jeune femme, mais laide à faire peur, appelait un chien. Celui-ci ne s'approchait pas ; alors madame mettant un morceau de sucre entre ses lèvres fit un nouvel appel, — entendu cette fois.

Un gamin passant : « En voilà une qui ne donne pas son sucre pour rien, quelle tête ! »

Un jeune homme était mis à la question sous prétexte d'examen en pharmacie.

— Monsieur, lui dit un des professeurs, comment reconnaissez-vous la présence de l'acide prussique dans une substance ?

— Il suffit d'en respirer : si l'on tombe mort, l'on est certain d'avoir affaire à l'acide prussique.

Le téléphone et le phonographe viennent d'être dépassés par une nouvelle invention du domaine de l'électricité : nous voulons parler d'un appareil très

ingénieux qui transporte à distance et instantanément un liquide quelconque. Cet instrument, d'une simplicité extrême, se compose d'une pile électrique et d'un fil métallique *creux* au centre duquel passe le liquide avec une rapidité qui dépend de l'intensité du courant électrique : nous reviendrons dans un prochain article sur ce nouvel appareil, dont nous donnerons une description plus détaillée.

L'inventeur de cet instrument est un mécanicien allemand appelé Meier : Il a nommé son instrument « *Téleschopp*, » pour qu'on ne puisse pas lui contester son origine allemande.

(*Scientific american* du 14 septembre 1878.)

Un monsieur porte au bureau du télégraphe une dépêche ainsi conçue :

« Vous annonce avec douleur la mort d'oncle Jacques. Arrivez vite pour entendre lecture testament. Je crois que sommes héritiers. »

L'employé, après avoir compté les mots :

— Il y a deux mots de trop, monsieur.

— Alors, biffez « avec douleur. »

L. MONNET.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants : Rome et Carthage, par M. *Auguste Glardon*. — La Maianche. Nouvelle par M. *Jean Sandol*. — Le régime pénitentiaire en France, par M. *Gaston de Nointel*. — Par monts et par vaux, Souvenirs d'une excursion en Norvège, par Mme *E. Maurice*. (Troisième partie.) — La conspiration du prince Moleskine, par M. *E.-C. Grenville-Murray*. — Chronique parisienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Dimanche 10 novembre 1879

LE CHIFFONNIER DE PARIS

Grand drame en 12 tableaux.

On commencera à 7 heures.

Admission des cartes du dimanche.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Registres, divers, et confection sur commande. — Grand assortiment de papiers à lettres. — Impression de la raison de commerce sur le papier et les enveloppes. — Cartes de visites très soignées et livrées promptement. — Copies de lettres et presses à copier. — Encre japonnaise ; encre Gardot ; encre Mathieu-Plessy. — Cartes à jouer. — sacs d'écoliers. — Buvards. — Serviettes pour étudiants et hommes d'affaires. — Couleurs anglaises, pinceaux et papiers teintés pour la peinture des fleurs. — **Agendas et calendriers pour 1879.**

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY